



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2000

**Fournitures de denrées alimentaires dans les services municipaux,
Avenant n°1 au marché n° 99/132/03 lot n°3 viande bovine sous vide**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Prenant en compte :

- la crise de confiance nationale des consommateurs pour la viande de boeuf depuis fin octobre 2000,
 - l'insuffisance des données scientifiques fiables sur les risques de santé publique liés à la consommation de viande de boeuf,
 - le fait que les enfants déjeunant au restaurant scolaire ont un menu unique et donc n'ont pas la possibilité de choix,
- le Maire de la Ville de NIORT, en application du principe de précaution, a pris la décision de suspendre la viande de boeuf dans les restaurants scolaires municipaux à compter du 8 novembre dernier.

Depuis, le gouvernement a pris d'importantes mesures sécuritaires et il apparaît que nous nous écartons encore plus de tous risques éventuels en consommant du muscle de jeunes bovins de race à viande. Notre fournisseur, la société Achille Bertrand titulaire du marché, peut nous fournir cette prestation. Le marché actuel ne porte que sur la fourniture de "morceaux de muscles" (CCTP art 3-3) de "bovins de plus de 280 kg...." (CCTP art 3-5).

Attendu que :

- la précision supplémentaire demandée "jeune bovin de race à viande" (de 18 à 20 mois) ne constitue pas un produit nouveau pour d'autres usages que ceux des produits remplacés,
- le rapport qualité prix qui nous est proposé est jugé plus intéressant car il apporte les garanties supplémentaires indispensables au respect du principe de précaution pour un faible surcoût. (le montant maximum annuel du marché - 650 000 F T.T.C. - n'est pas atteint).

je vous propose de passer un avenant avec notre fournisseur afin de préciser cette prestation non prévue, ni prévisible lors de la passation du marché en août 1999.

Cet avenant nous permettra de remettre la viande de boeuf au menu des restaurants scolaires (étant entendu que les enfants dont les responsables légaux nous ont signalé par écrit leur opposition à la consommation de viande de boeuf, se verront proposer un plat de substitution).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les termes de cet avenant
- autoriser le Maire à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON